

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01741 Numéro SIREN : 797 885 712 Nom ou dénomination : A.F.G HOLDING (AUDIT-FINANCE-GESTION)

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003582

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/003582**
n°de gestion : **2013B01741**
n°SIREN : **797 885 712 RCS Nîmes**

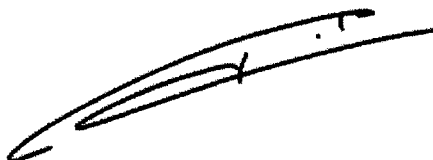
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 20/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.F.G HOLDING (AUDIT-FINANCE-GESTION) - Société à responsabilité limitée
30 allée Charles Babbage Parc Georges Besse-Immeuble le Paro 30914 Nîmes -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1187427

B 3582

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>AFG Holding</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>30 ALLEE CHARLES BABBAGE LE PAROS- PARC GEORGES BESSE BP 97165 97014 NIMES* CEDEX 12</u>			
Numéro SIRET * <u>7 9 7 8 8 5 7 1 2 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	300	300
	Frais de développement * CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		
	Fonds commercial (1) AH		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN		
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		
	Autres immobilisations corporelles AT		
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
	Autres participations CU	2 363 513	2 363 513
	Créances rattachées à des participations BB		
	Autres titres immobilisés BD		
	Prêts BF		
Autres immobilisations financières * BH			
TOTAL (II) BJ		2 363 813	2 363 513
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		
	En cours de production de biens BN		
	En cours de production de services BP		
	Produits intermédiaires et finis BR		
	Marchandises BT		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX		
	Autres créances (3) BZ	97 137	97 137
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	15
Disponibilités CF		7 388	7 388
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		
	TOTAL (III) CJ	104 540	104 540
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 468 353	2 468 053
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks : Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		AFG Holding		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)	DA	250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	592 643		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	263 227		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)		DL	1 130 871	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 328 776		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 106		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 301		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	1 337 183		
Écarts de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 468 053		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	269 411		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>AFG Holding</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	FD		FE		FF	
			FG	110 000	FH		FI	110 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	110 000	FK		FL	110 000	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ	4		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	110 004	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 533	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	587	
	Salaires et traitements *					FY	67 281	
	Charges sociales (10)					FZ	32 948	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{		- dotations aux amortissements *		GA	47	
				- dotations aux provisions		GB		
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
				Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	110 396
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(391)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	277 368	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	277 368	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 396	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	18 396	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	258 972	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	258 581	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AFG Holding		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	2		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	2		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices *			HK	(4 644)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	387 375		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	124 148		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	263 227		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
REP AMORT DEROGATOIRES		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
				2		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

AFG Holding
S.A.R.L. au capital de 250 000,00 Euros
Siège social : 30 ALLEE CHARLES BABBAGE
IMMEUBLE LE PAROS- PARC GEORGES BESSE - BP 97165
30914 NIMES CEDEX 2
797 885 712 R.C.S NÎMES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2019

L'an deux mille dix neuf,
Et le trente juin à quinze heures,

Les associés de la société **AFG Holding**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame Maria PIALET, préside la séance en qualité de Gérante associée.

La Présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2018** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2018**,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2018**, et affectation des résultats,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

La Présidente donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

La Présidente répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 263 227,12 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir un bénéfice de 263 227,12 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 263 227,12 Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 263 227,12 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre M^{me} Maria PIALET et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que l'associée concernée par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

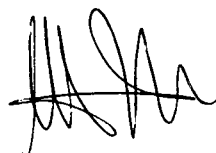
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

~~~~~

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

**La gérance**



**AFG Holding**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 250 000,00 Euros  
**Siège social** : 30 ALLEE CHARLES BABBAGE  
LE PAROS- PARC GEORGES BESSE BP 97165  
30914 NIMES CEDEX 2  
**R.C.S** : 797 885 712

-----

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2019**  
**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

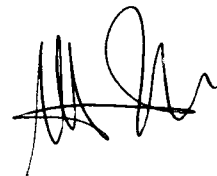
**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir un bénéfice de 263 227,12 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 263 227,12 Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 263 227,12 Euros

Pour copie certifiée conforme  
**La gérance**



**AFG Holding**

S.A.R.L. au capital de 250 000,00 Euros

**Siège social :** 30 ALLEE CHARLES BABBAGE

IMMEUBLE LE PAROS- PARC GEORGES BESSE BP 97165

30914 NIMES CEDEX 2

797 885 712 R.C.S NÎMES

**Monsieur le Greffier**  
**du Tribunal de Commerce de NIMES**  
Service du dépôt des comptes annuels  
12 RUE CITE FOULC

30031 NIMES CEDEX 1

**COURRIER REÇU LE**

Le 11 mai 2020

**20 MAI 2020**

**Objet :** Dépôt des comptes annuels  
de l'exercice clos le 31/12/2018

**GREFFE**  
**Tribunal de Commerce de Nîmes**

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2018,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,
- le procès-verbal.

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

**La gérance**